

ANNEXE 1 :

Listes des communes concernées par une zone délimitée en 2024 modalités de traitement

Statut des communes en zone délimitée

La zone délimitée comprend une zone infestée, une zone tampon et des parcelles d'essaimage établies de la façon suivante :

- une zone infestée est constituée de la parcelle ou des parcelles de vigne présentant au moins un cep infesté par la flavescence dorée ou des vignes non cultivées infestées, à la suite de l'obtention d'un résultat positif d'analyse officielle.
- une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres mesuré au-delà des limites de la zone infestée, qui peut être étendue aux communes ou parties de communes comprises dans ce rayon, ainsi qu'aux communes ou parties de communes susceptibles d'être infestées en fonction d'une évaluation du risque phytosanitaire réalisée par la DRAAF-SRAL.
- des parcelles non infestées par la flavescence dorée mais appartenant à un viticulteur ayant des parcelles infestées en 2023.

Abréviations :

- Foyer : commune avec au moins une parcelle infestée depuis 2021 ou située dans un rayon minimal de 500m autour d'une parcelle contaminée par la flavescence dorée.
- Essaimage : Commune où aucune infestation n'a été détectée mais dont l'analyse de risque indique qu'elle pourrait être infestée, notamment en raison du risque d'essaimage. Seules, les parcelles à risque sont en zone délimitée, pas l'ensemble de la commune.

La délimitation précise de la zone délimitée est consultable sur la carte dynamique de la DRAAF à l'adresse suivante :

https://carto.datara.gouv.fr/1/carte_flavescence_doree_2024.map

Département de l'Ain				
Communes concernées par des zones délimitées				
Communes	Communes	Communes	Communes	Communes
Andert-et- Condon	Challex	Jujurieux	Poncin	Saint-Martin-du- Mont
Boyeux-Saint- Jérôme	Druillat	L'Abergement- de-Varey	Replonges	Vongnes
Cerdon	Flaxieu	Lurcy	Saint-Alban	
Ceyzérieu	Groslée-Saint- Benoit	Mérignat	Saint-Jean-le- Vieux	

Département de l'Allier			
Communes concernées par des zones délimitées			
Communes	Communes	Communes	Communes
Bransat	Étroussat	Fourilles	Saulcet
Deneuille-lès-Chantelle	Fleuriel	Montord	

Département de l'Ardèche			
Communes concernées par des zones délimitées			
Communes	Communes	Communes	Communes
Alba-la-Romaine	Chazeaux	Ozon	Saint-Thomé
Arras-sur-Rhône	Gras	Saint-Alban-Auriolles	Sampzon
Aubignas	Grospierres	Saint-Germain	Sarras
Beaulieu	Larnas	Saint-Jean-de-Muzols	Sécheras
Berrias-et-Casteljau	Lavilledieu	Saint-Just-d'Ardèche	Valvignères
Bessas	Le Teil	Saint-Marcel-d'Ardèche	Vinezac
Bidon	Les Assions	Saint-Martin-d'Ardèche	Vion
Bourg-Saint-Andéol	Lussas	Saint-Montan	Viviers
Chandolas	Mirabel	Saint-Remèze	
Chassiers	Orgnac-l'Aven	Saint-Sauveur-de-Cruzières	

Département de la Drôme

Communes concernées par des zones délimitées

Communes	Communes	Communes	Communes
Allan	Espenel	Montélimar	Saint-Benoit-en-Diois
Ancône	Grignan	Montlaur-en-Diois	Sainte-Croix
Aouste-sur-Sye	La Bâtie-Rolland	Montmaur-en-Diois	Saint-Maurice-sur-Eygues
Aubenasson	La Baume-de-Transit	Montségur-sur-Lauzon	Saint-Pantaléon-les-Vignes
Aurel	La Garde-Adhémar	Nyons	Saint-Paul-Trois-Châteaux
Barnave	La Penne-sur-l'Ouvèze	Piégon	Saint-Restitut
Barsac	Laval-d'Aix	Piégos-la-Clastre	Saint-Roman
Beaufort-sur-Gervanne	Le Pègue	Pierrelatte	Saint-Sauveur-en-Diois
Bouchet	Les Granges-Gontardes	Pierrelongue	Salles-sous-Bois
Chamaret	Les Pilles	Ponet-et-Saint-Auban	Solaure en Diois
Chantemerle-lès-Grignan	Malataverne	Pontaix	Solérieux
Châteauneuf-de-Bordette	Menglon	Poyols	Suze
Châteauneuf-du-Rhône	Mérindol-les-Oliviers	Réauville	Suze-la-Rousse
Châtillon-en-Diois	Mirabel-aux-Baronnies	Recoubeau-Jansac	Taulignan
Clansayes	Mirabel-et-Blacons	Rochegeude	Tulette
Colonzelle	Mollans-sur-Ouvèze	Roche-Saint-Secret-Béconne	Valaurie
Curnier	Montaulieu	Roussas	Venterol
Die	Montbrison-sur-Lez	Rousset-les-Vignes	Vercheny
Donzère	Montclar-sur-Gervanne	Saillans	Vinsobres

Département de l'Isère

Communes concernées par des zones délimitées

Communes	Communes	Communes	Communes
Barraux	La Buissonnière	Le Touvet	Saint-Nazaire-les-Eymes
Bernin	La Flachère	Pontcharra	Saint-Vincent-de-Mercuze
Chapareillan	La Pierre	Sainte-Marie-d'Alloix	Tencin
Crolles	La Terrasse	Saint-Ismier	Theys
Goncelin	Le Champ-près-Frogès	Saint-Maximin	

Département du Rhône

Communes concernées par des zones délimitées

Communes	Communes	Communes	Communes
Alix	Denicé	Lozanne	Saint-Jean-des-Vignes
Anse	Émeringes	Lucenay	Saint-Julien
Arnas	Éveux	Marchampt	Saint-Lager
Bagnols	Fleurie	Marcilly-d'Azergues	Saint-Romain-au-Mont-d'Or
Beaujeu	Fleurieux-sur-l'Arbresle	Marcy	Saint-Romain-de-Popey
Belleville-en-Beaujolais	Frontenas	Moiré	Saint-Vérand
Belmont-d'Azergues	Gleizé	Montmelas-Saint-Sorlin	Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
Blacé	Juliéna	Morancé	Sarcey
Bully	Jullié	Odenas	Sourcieux-les-Mines
Cercié	Lacenas	Pommiers	Ternand
Chamelet	Lachassagne	Porte des Pierres Dorées	Theizé
Charentay	Lancié	Quincié-en-Beaujolais	Val d'Oingt
Charnay	Lantignié	Régnié-Durette	Vaux-en-Beaujolais
Chasselay	Le Breuil	Rivolet	Vauxrenard
Châtillon	Le Perréon	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	Vernay
Chazay-d'Azergues	Légn	Saint-Didier-sur-Beaujeu	Ville-sur-Jarnioux
Chénas	Lentilly	Sainte-Paule	Villié-Morgon
Chessy	Les Ardillats	Saint-Étienne-des-Oullières	Vindry-sur-Turdine
Chiroubles	Létra	Saint-Étienne-la-Varenne	
Cogny	Limas	Saint-Georges-de-Reneins	
Corcelles-en-Beaujolais	Lissieu	Saint-Germain-Nuelles	

Département de la Savoie

Communes concernées par des zones délimitées

Communes	Communes	Communes	Communes
Aiton	Chamoux-sur-Gelon	La Croix-de-la-Rochette	Sainte-Hélène-du-Lac
Aix-les-Bains	Chanaz	La Motte-Servolex	Sainte-Hélène-sur-Isère
Albertville	Châteauneuf	La Ravoire	Saint-Jean-de-Chevelu
Apremont	Chignin	La Trinité	Saint-Jean-de-la-Porte
Arbin	Chindrieux	Laissaud	Saint-Jeoire-Prieuré
Barberaz	Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	Les Mollettes	Saint-Paul-sur-Isère
Barby	Cruet	Lucey	Saint-Pierre-d'Albigny
Bassens	Détrier	Montmélian	Saint-Pierre-de-Soucy
Betton-Bettonet	Entrelacs	Motz	Serrières-en-Chautagne
Billième	Fréterive	Myans	Tournon
Bonvillaret	Grésy-sur-Aix	Pallud	Val-d'Arc
Bourdeau	Grésy-sur-Isère	Planaise	Verrens-Arvey
Brison-Saint-Innocent	Hauteville	Porte-de-Savoie	Villard-d'Héry
Cevins	Jongieux	Ruffieux	Villard-Sallet
Challes-les-Eaux	La Chapelle-Blanche	Saint-Alban-Leysse	Villaroux
Chamousset	La Chavanne	Saint-Baldoph	

ANNEXE II

Cartographie de la zone délimitée et des traitements obligatoires

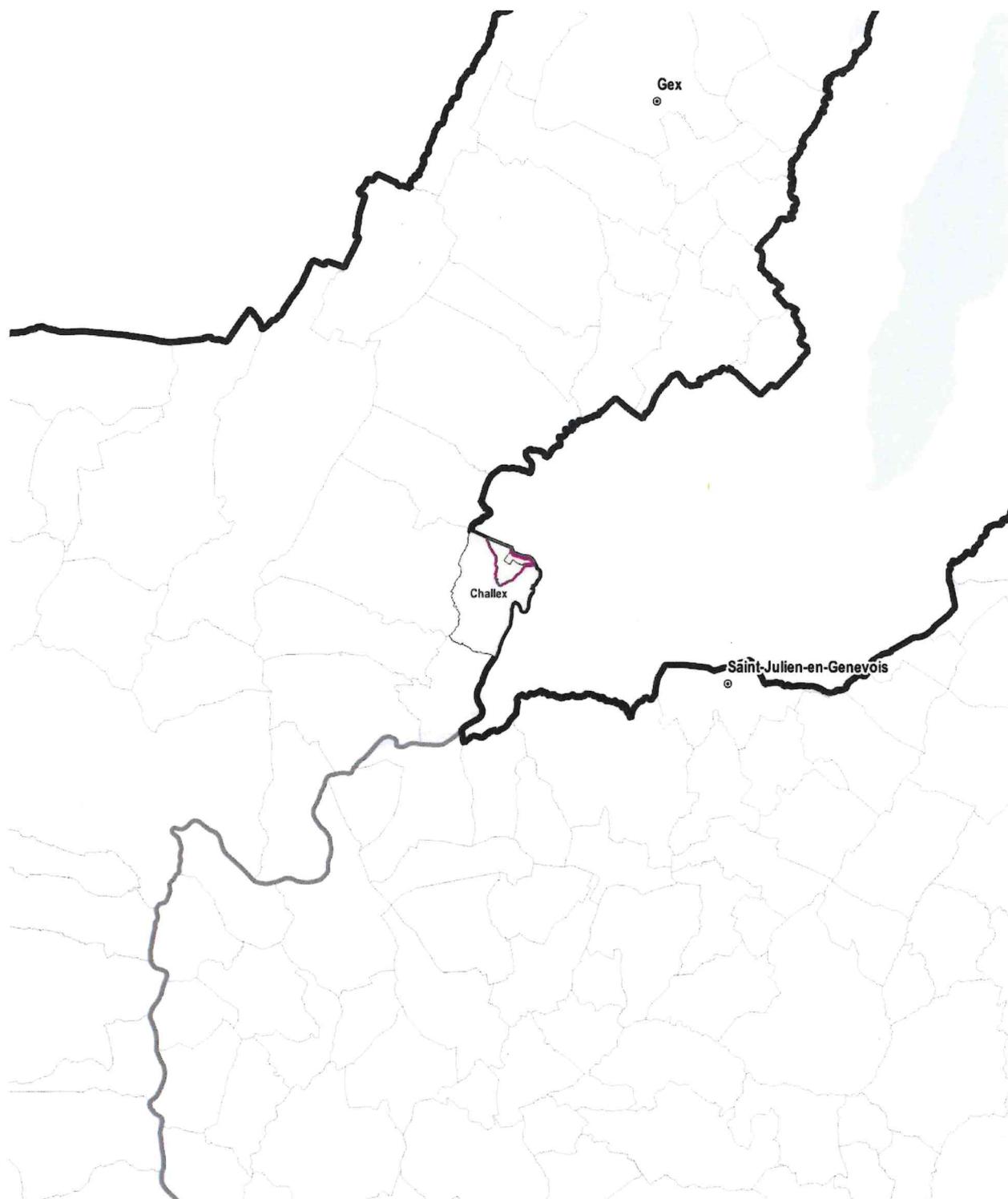
Les cartes détaillées sont en ligne sur le site internet de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

[https://carto.data.gouv.fr/1/carte flavescence_doree_2024.map](https://carto.data.gouv.fr/1/carte_flavescence_doree_2024.map)

Département de l'Ain : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Ain - Secteur : Est



Zonages réglementaires

-  Zone délimitée (ZD)
-  Zone 3 traitements obligatoires
-  Zone 2 traitements obligatoires
-  Zone 1 traitement obligatoire
-  Pas de traitement obligatoire

Limites administratives

-  Département
-  Commune
-  Commune avec ZD au titre de l'essaimage
-  Surface en eau

Département de l'Ain : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Ain - Secteur : Centre



Zonages réglementaires

-  Zone délimitée (ZD)
-  Zone 3 traitements obligatoires
-  Zone 2 traitements obligatoires
-  Zone 1 traitement obligatoire
-  Pas de traitement obligatoire

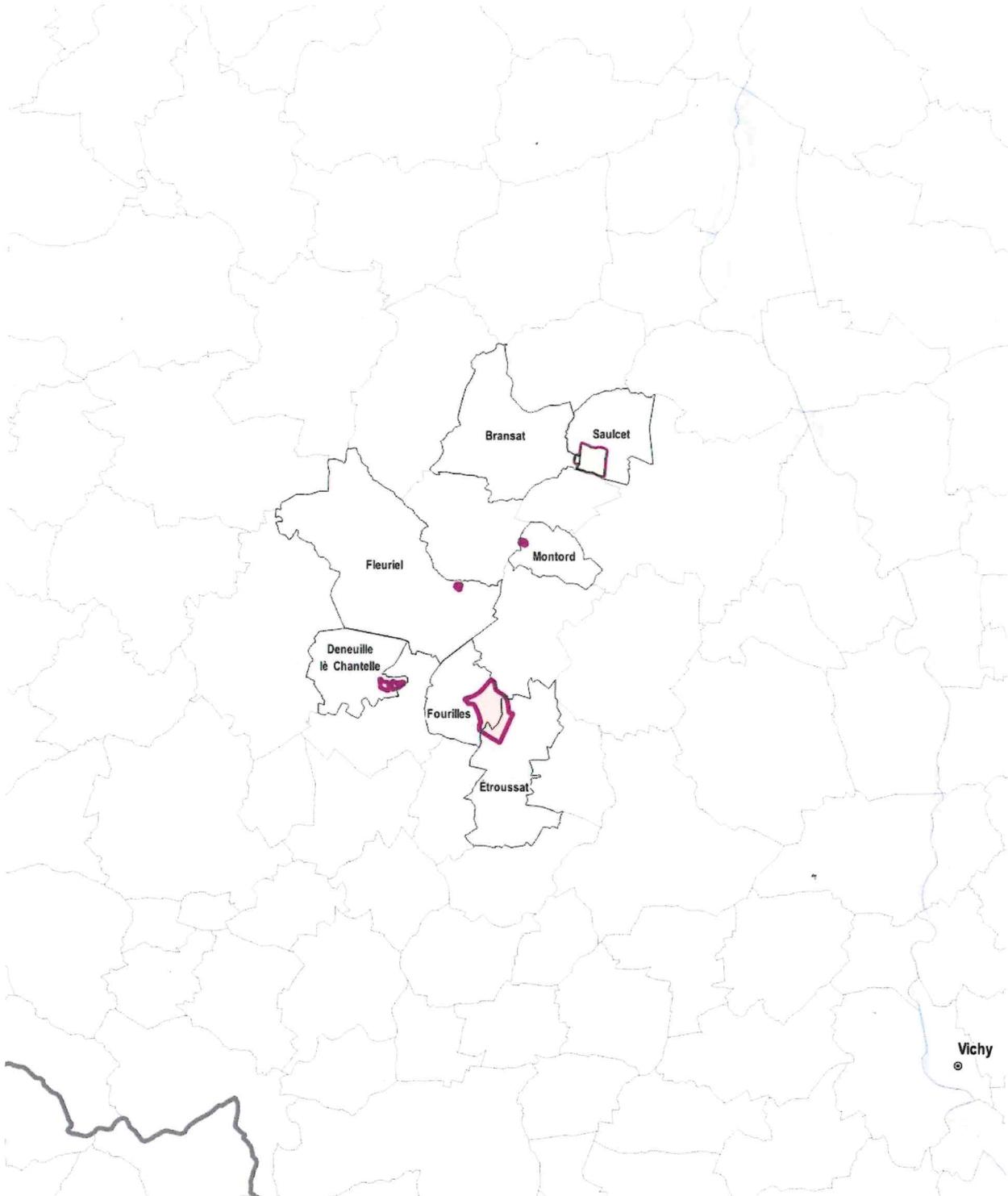
Limites administratives

-  Département
-  Commune
-  Commune avec ZD au titre de l'essaimage
-  Surface en eau

Département de l'Allier : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

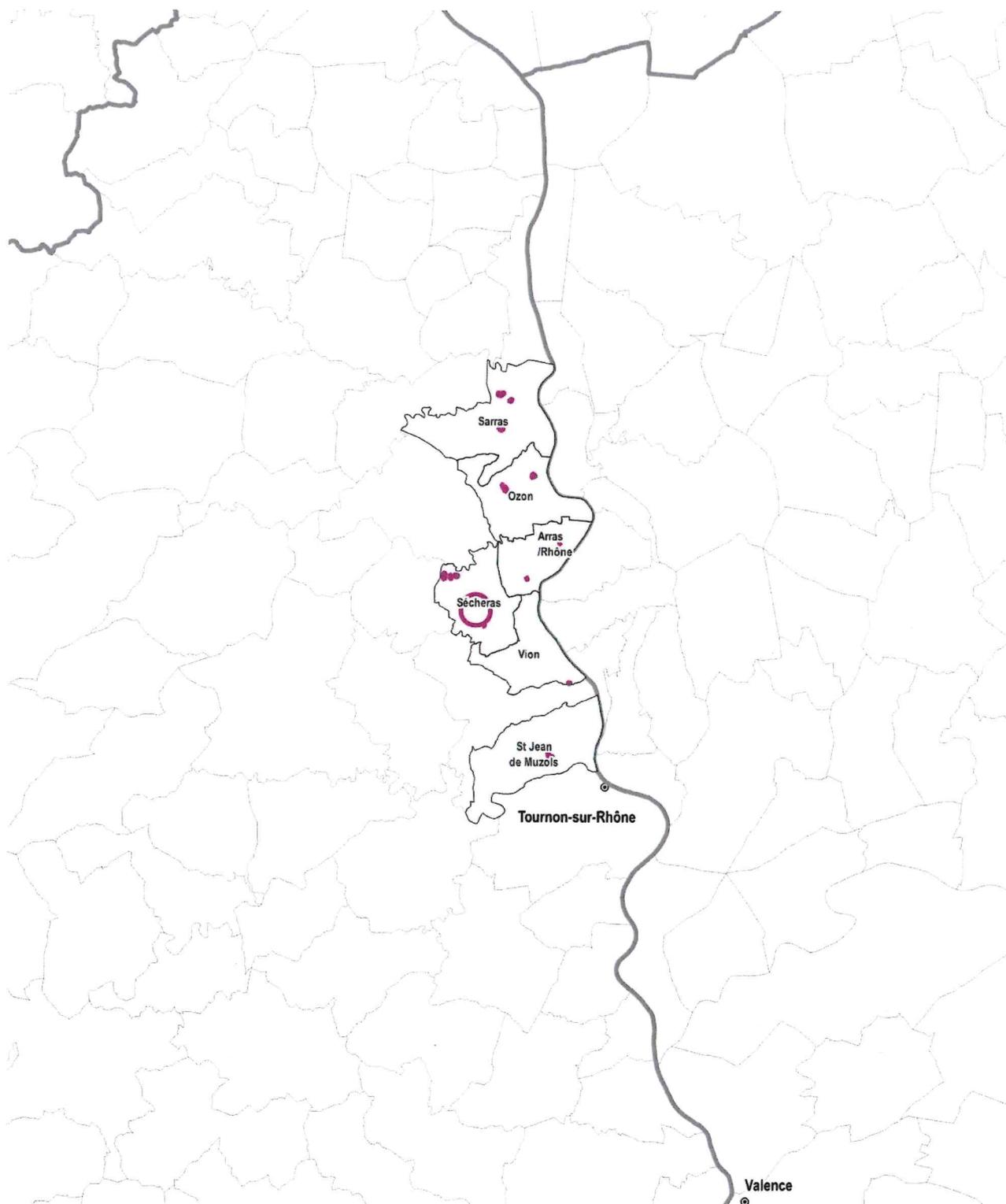
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Allier - Secteur : Est



Département de l'Ardèche : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Ardèche - Secteur : Nord

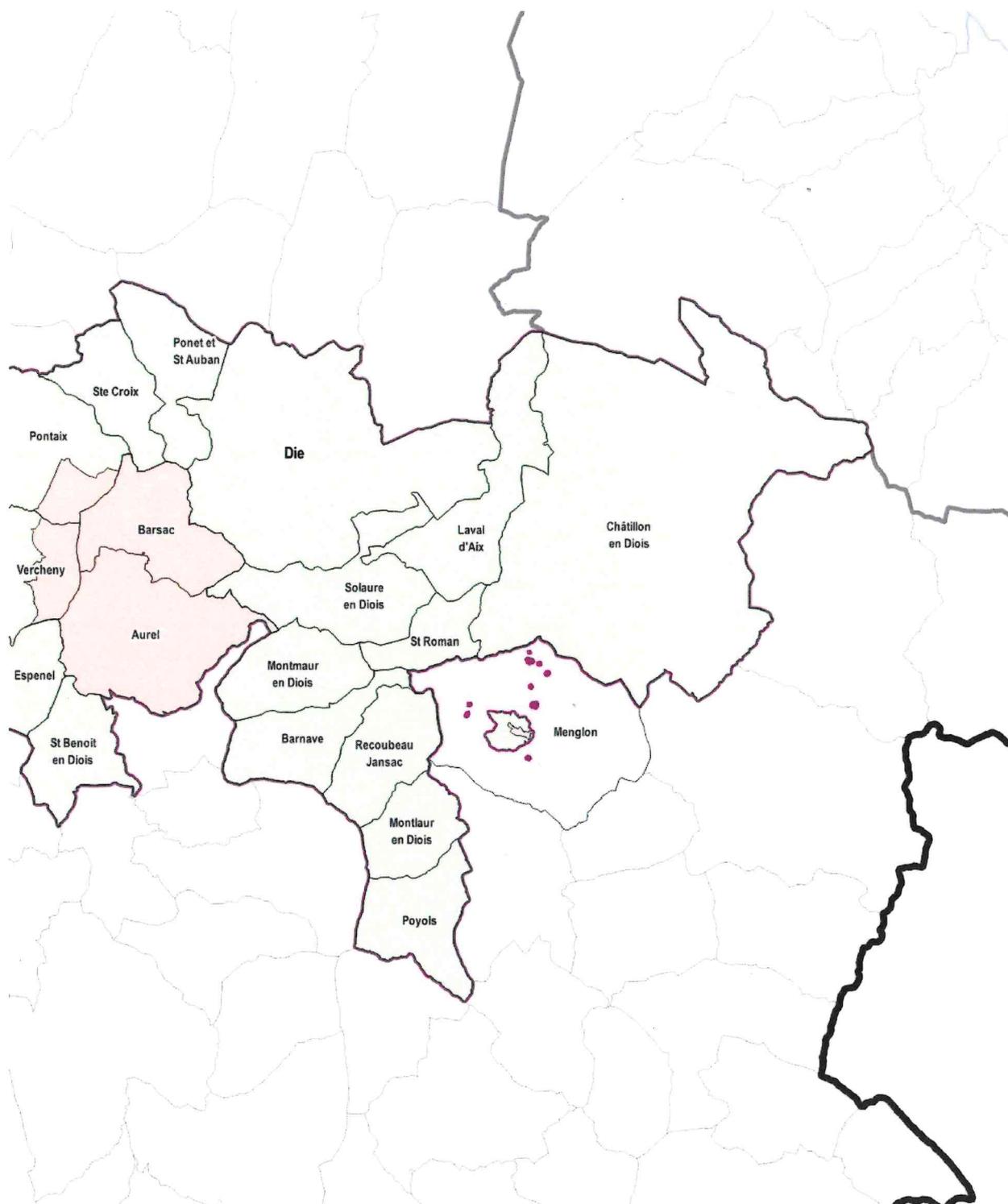


Zonages réglementaires	Limites administratives
Zone délimitée (ZD)	Département
Zone 3 traitements obligatoires	Commune
Zone 2 traitements obligatoires	Commune avec ZD au titre de l'essai
Zone 1 traitement obligatoire	Surface en eau
Pas de traitement obligatoire	

Département de la Drôme : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

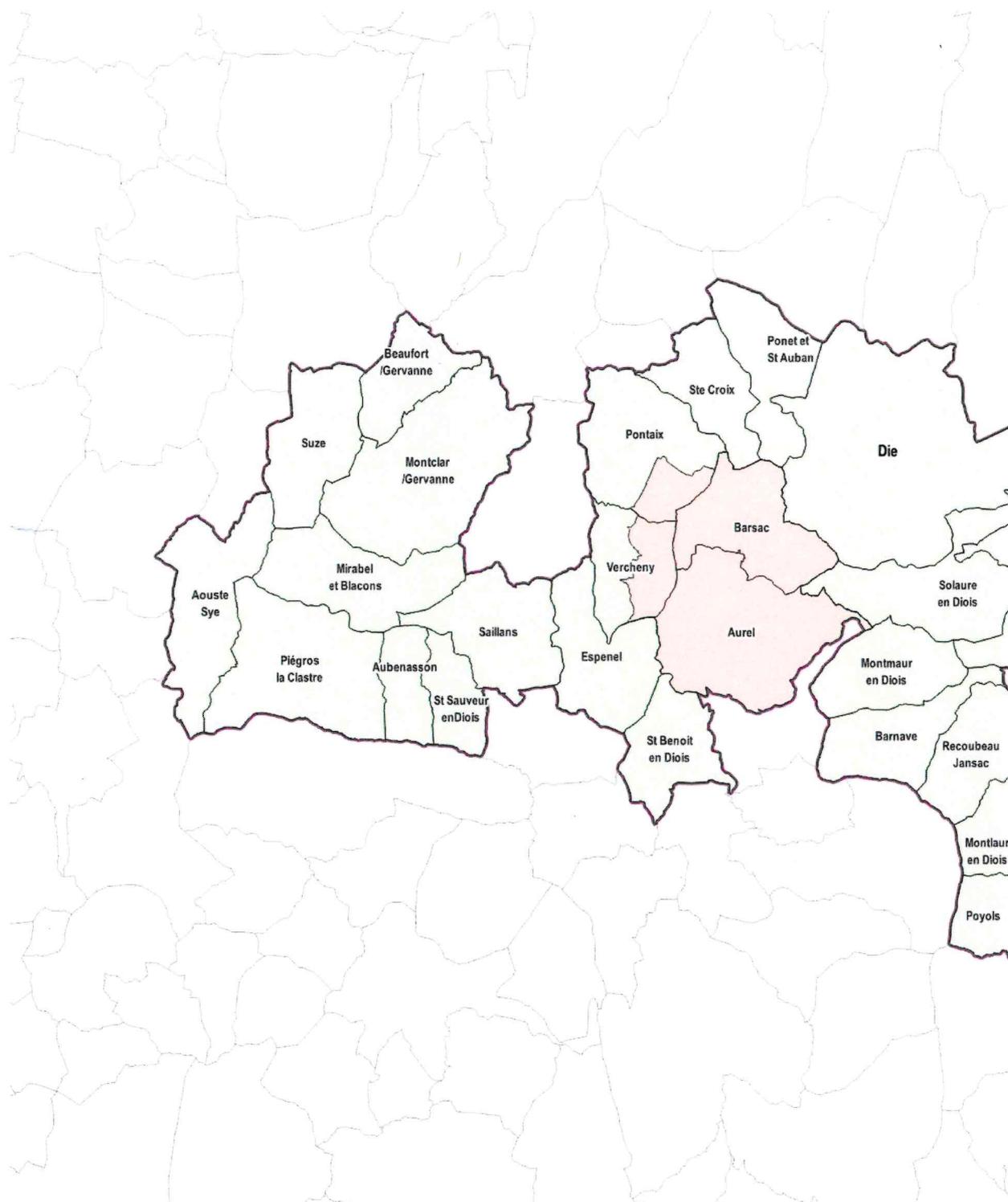
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Drôme - Secteur : Diois est



Département de la Drôme : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

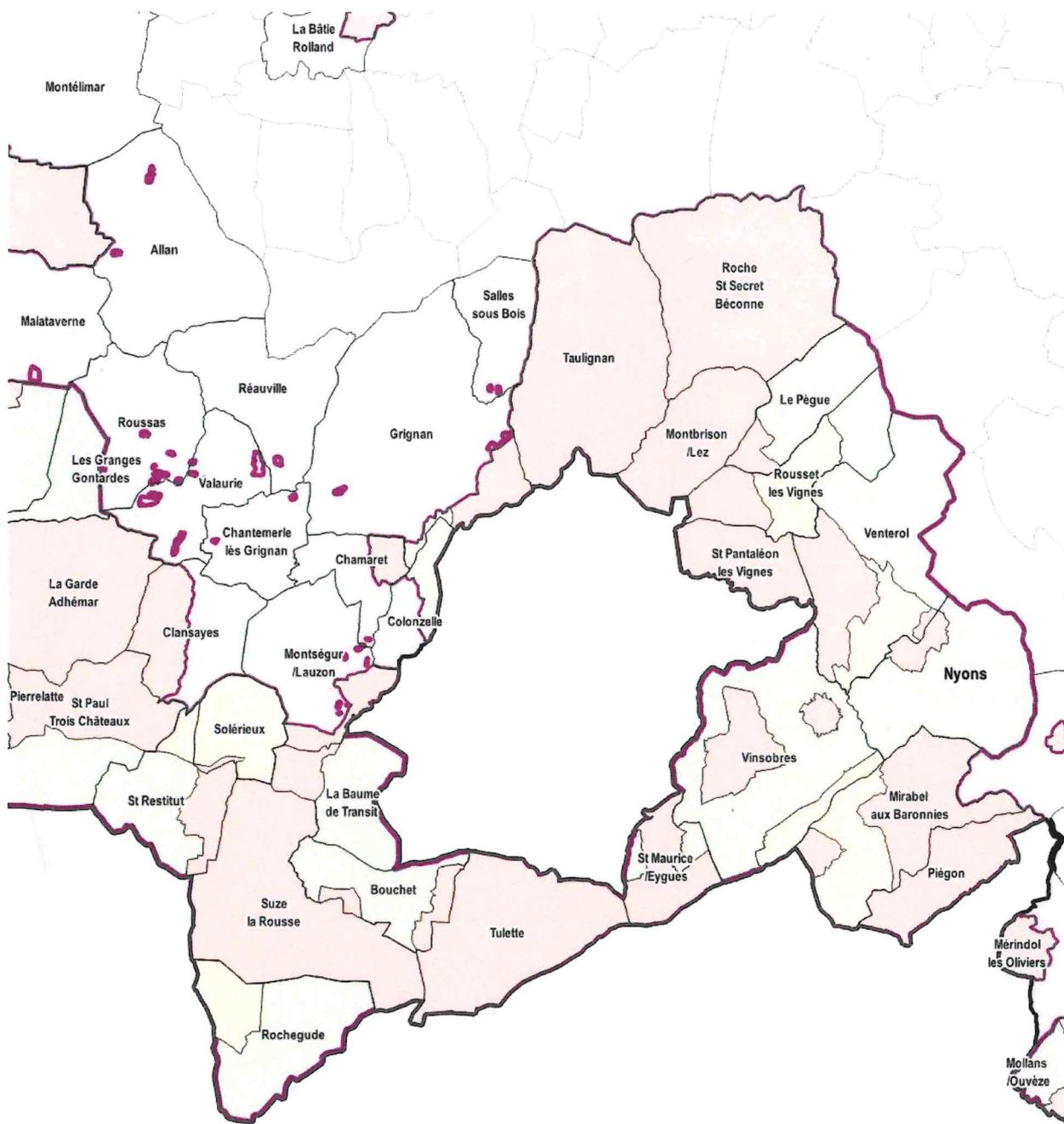
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Drôme - Secteur : Diois ouest



Département de la Drôme : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

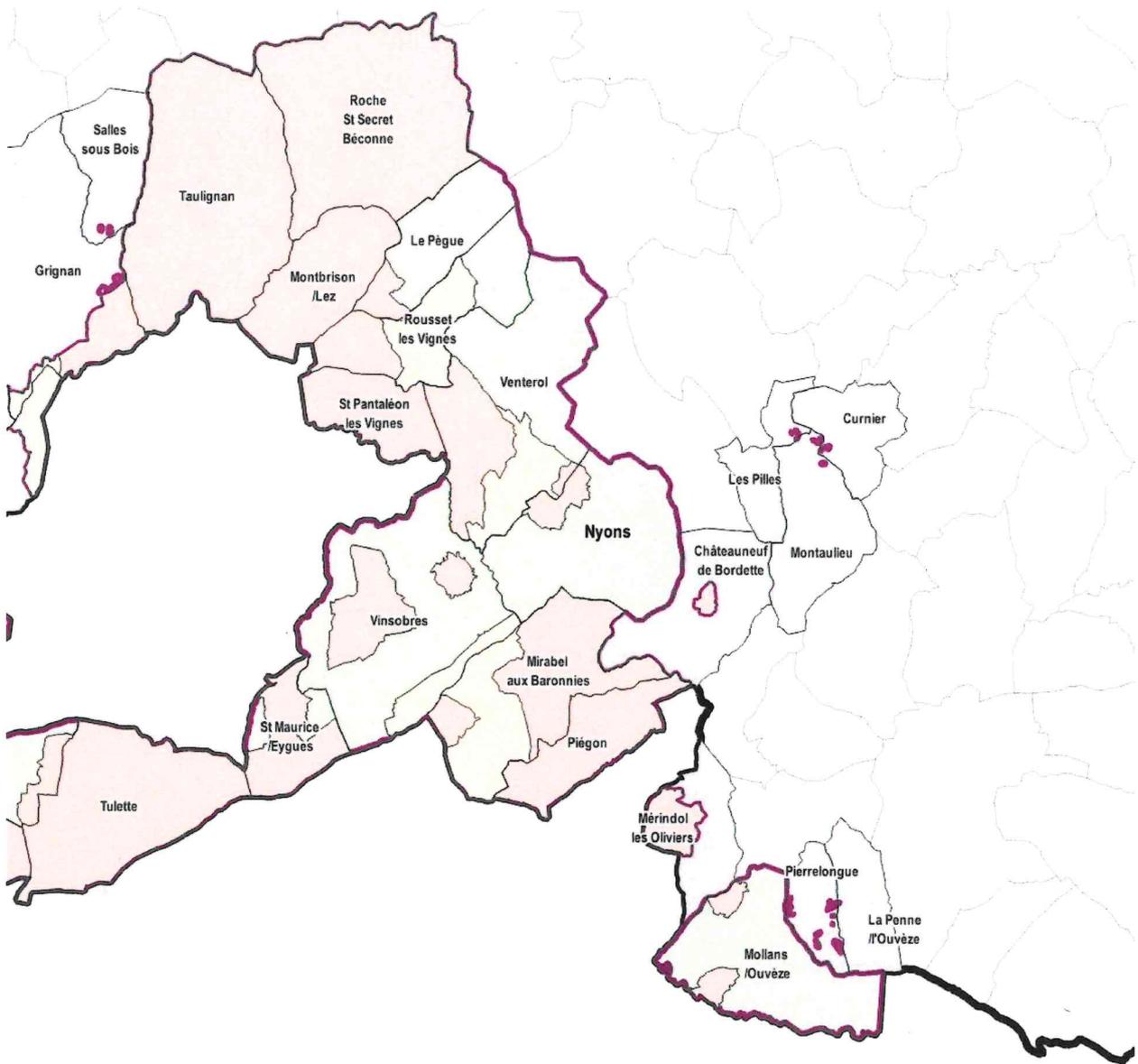
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Drôme - Secteur : Sud-centre



Département de la Drôme : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Drôme - Secteur : Sud-est

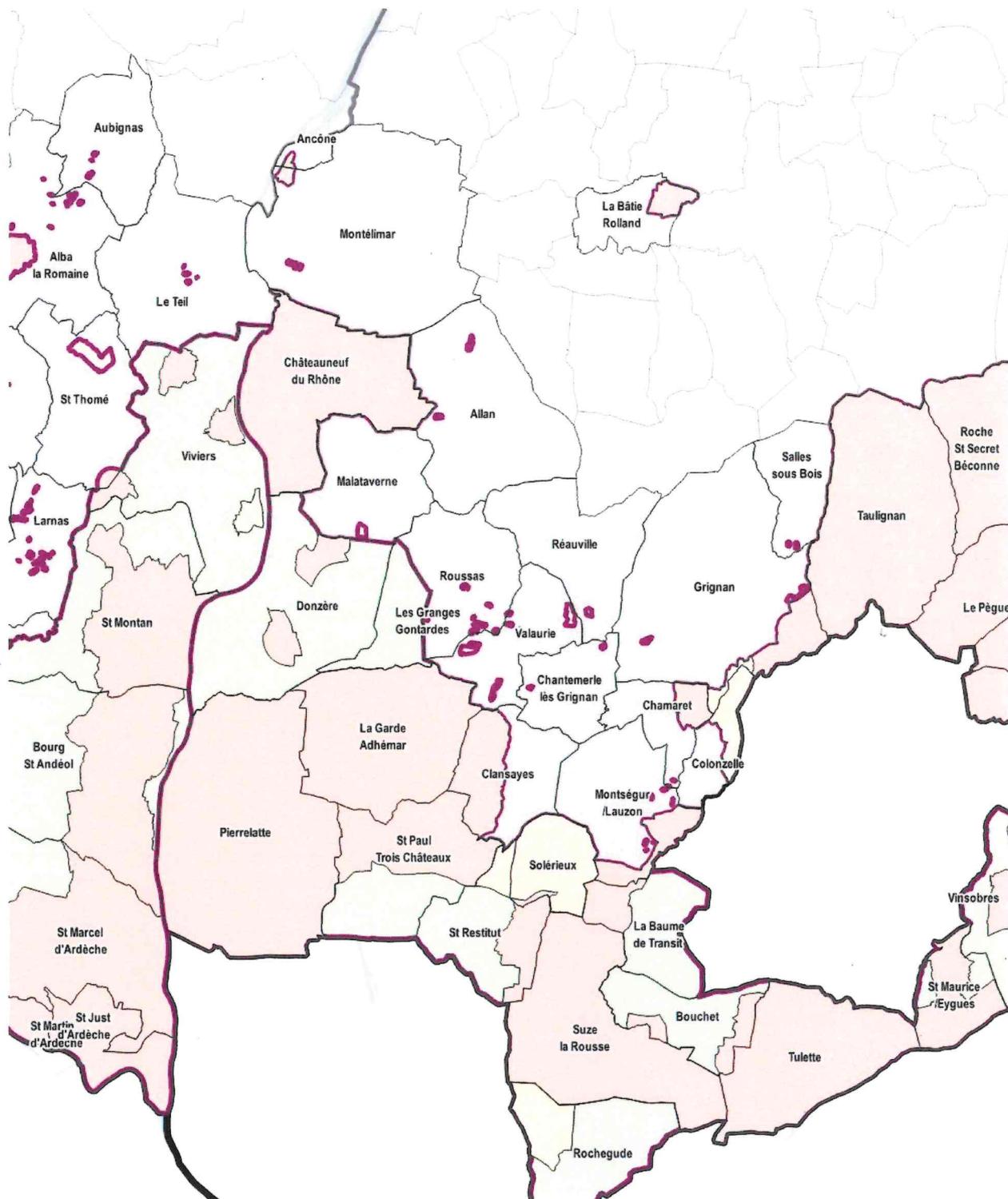


Zonages réglementaires	Limites administratives
Zone délimitée (ZD)	Département
Zone 3 traitements obligatoires	Commune
Zone 2 traitements obligatoires	Commune avec ZD au titre de l'essaimage
Zone 1 traitement obligatoire	Surface en eau
Pas de traitement obligatoire	

Département de la Drôme : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

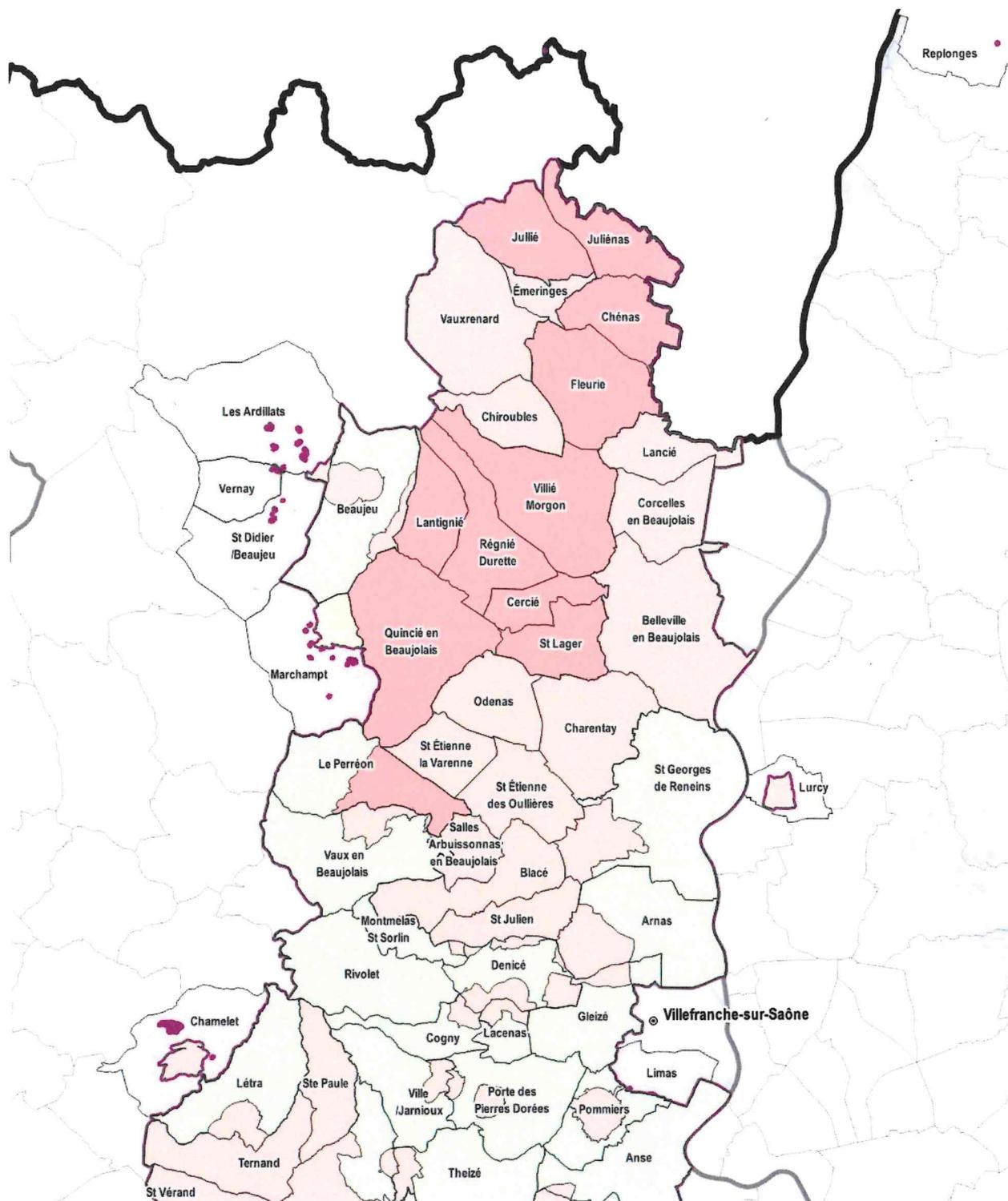
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Drôme - Secteur : Sud-ouest



Département du Rhône : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Rhône - Secteur : Nord



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service Régional de l'Alimentation
 Pôle qualité et protection des végétaux
 10 avril 2024
 Sources : DRAAF AURA 2024
 Référentiels, fond carto. : IGN adminexpress 2024, BDCartho 2023



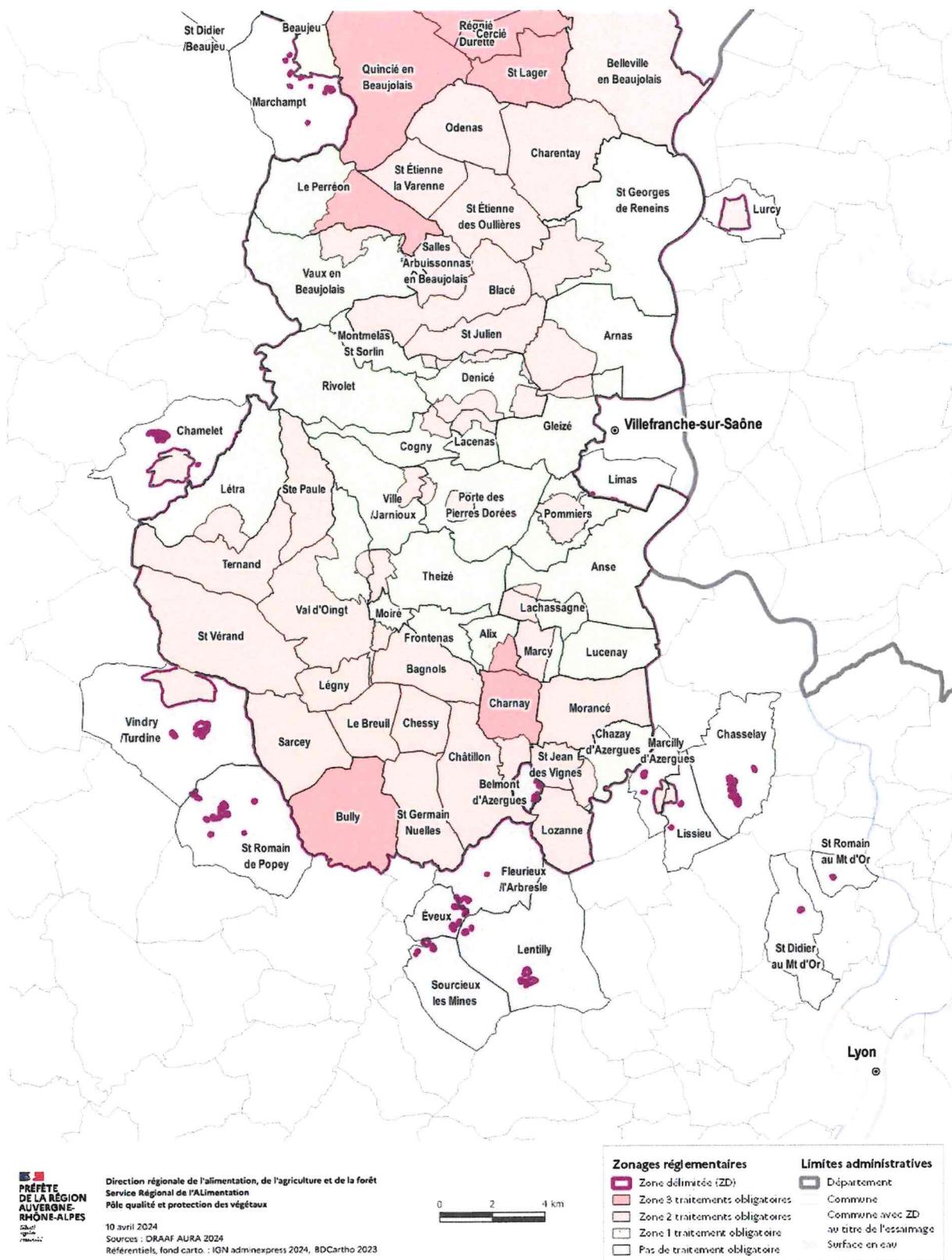
Zonages réglementaires		Limites administratives	
	Zone délimitée (ZD)		Département
	Zone 3 traitements obligatoires		Commune
	Zone 2 traitements obligatoires		Commune avec ZD au titre de l'essai
	Zone 1 traitement obligatoire		Surface en eau
	Pas de traitement obligatoire		

ref : CB/2024/010744

Département du Rhône : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

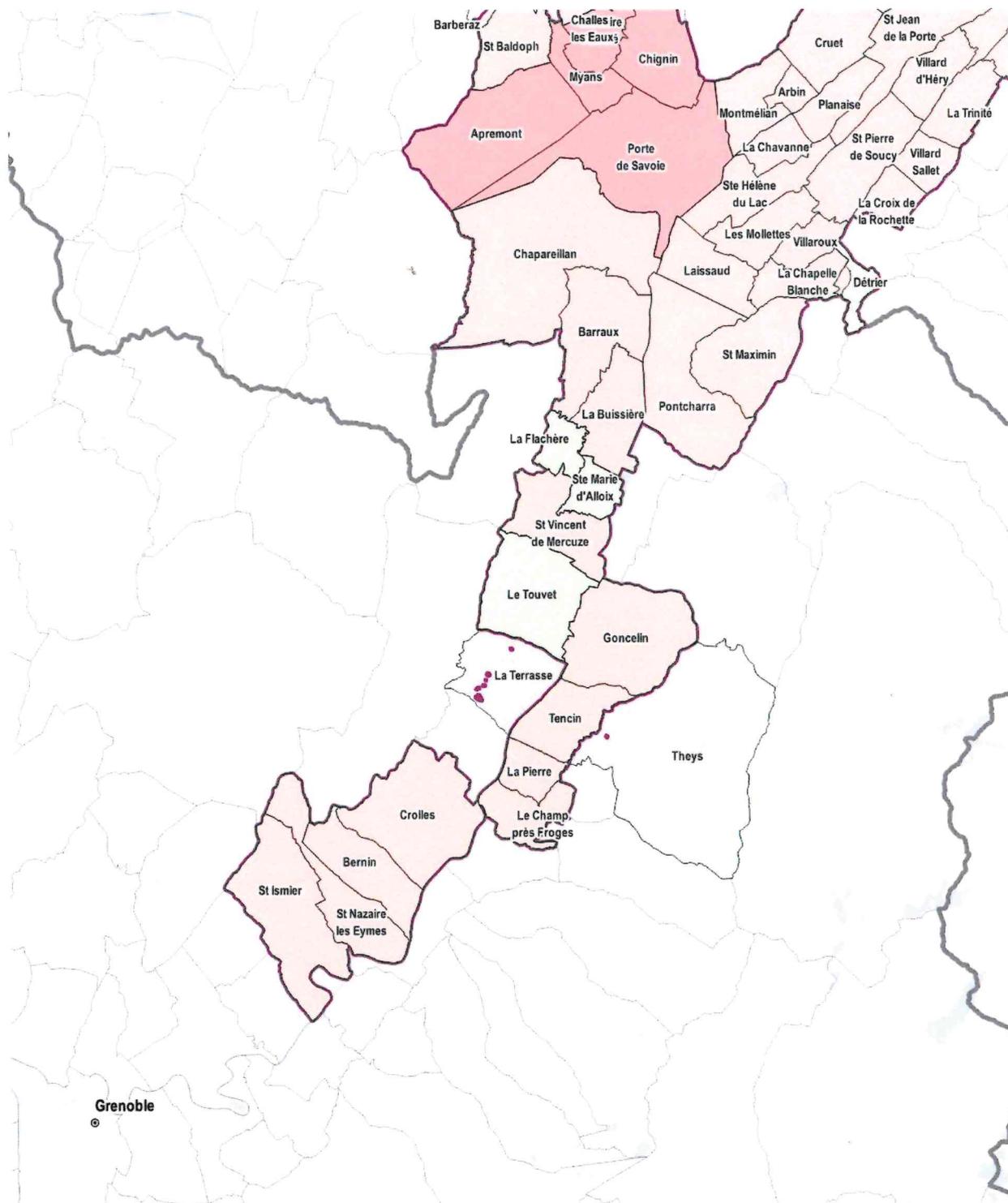
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Rhône - Secteur : Sud



Département de l'Isère : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

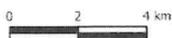
Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Isère - Secteur : Ouest



PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service Régional de l'Alimentation
Pôle qualité et protection des végétaux

10 avril 2024
Sources : DRAAF AURA 2024
Référentiels, fond carto. : IGN adminexpress 2024, BDCartho 2023



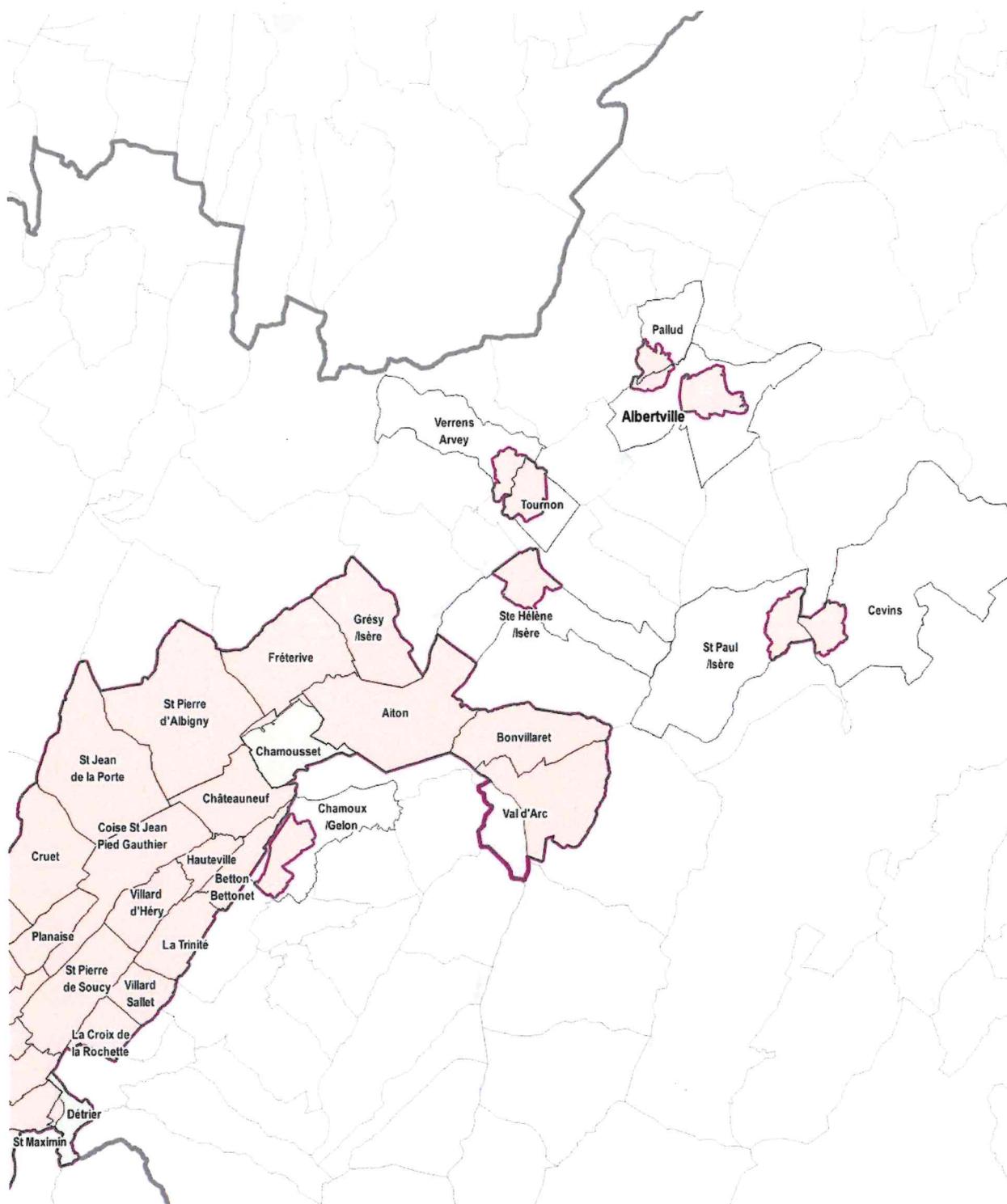
Zonages réglementaires	Limites administratives
Zone délimitée (ZD)	Département
Zone 3 traitements obligatoires	Commune
Zone 2 traitements obligatoires	Commune avec ZD au titre de l'essai
Zone 1 traitement obligatoire	Surface en eau
Pas de traitement obligatoire	

ref : CB/2024/03074

Département de la Savoie : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Savoie - Secteur : Ouest



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service Régional de l'Alimentation
Pôle qualité et protection des végétaux

10 avril 2024
Sources : DRAAF AURA 2024
Référentiels, fond carto : IGN adminexpress 2024, BDCartho 2023



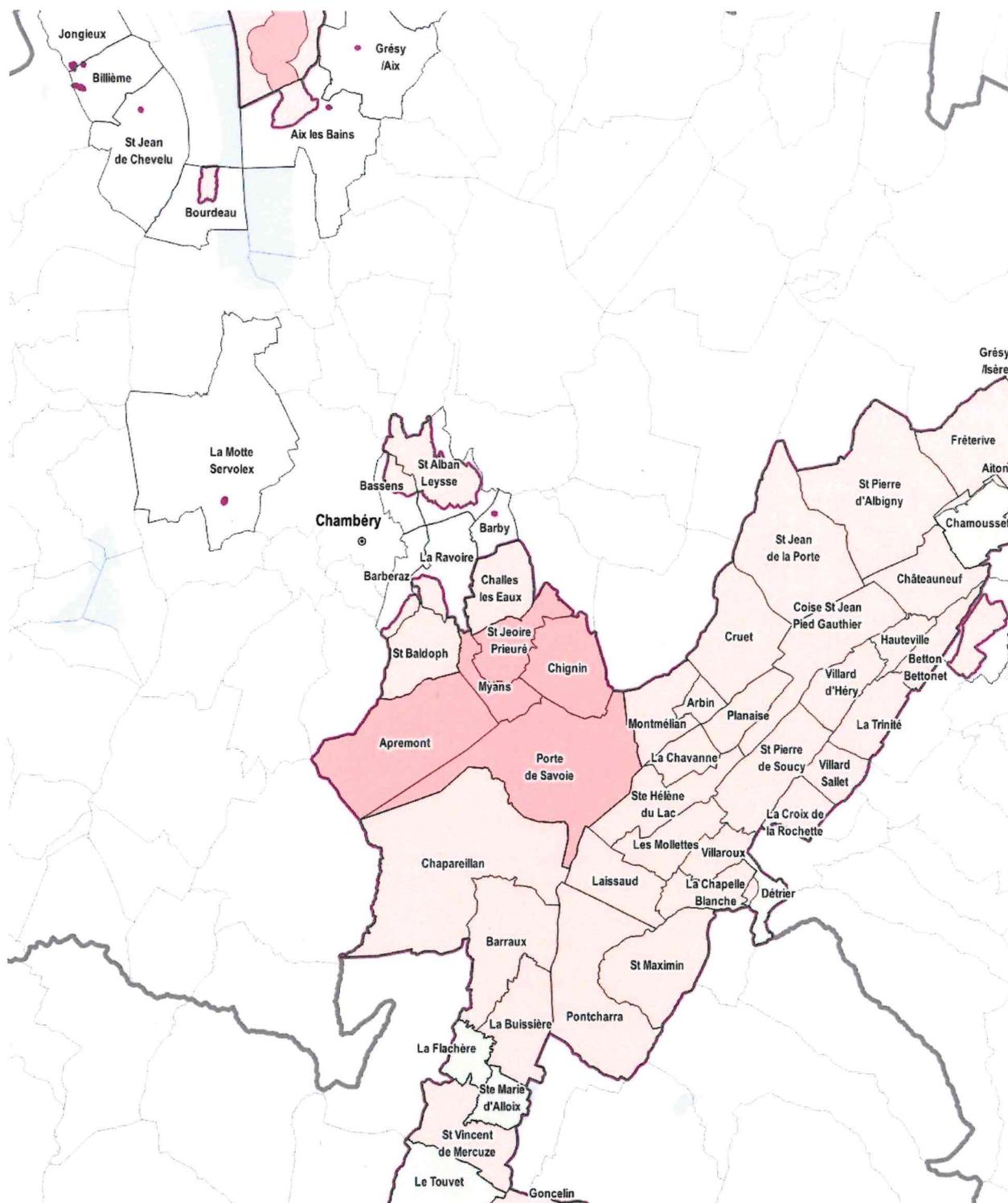
Zonages réglementaires	Limites administratives
Zone délimitée (ZD)	Département
Zone 3 traitements obligatoires	Commune
Zone 2 traitements obligatoires	Commune avec ZD au titre de l'essaimage
Zone 1 traitement obligatoire	Surface en eau
Pas de traitement obligatoire	

ref : CB/202404101744

Département de la Savoie : Zones délimitées et zones de traitement 2024

FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Savoie - Secteur : Centre



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service Régional de l'Alimentation
 Pôle qualité et protection des végétaux
 10 avril 2024
 Sources : DRAAF AURA 2024
 Référentiels, fond carto : IGN adm/nexpress 2024, BDCartho 2023

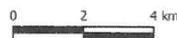
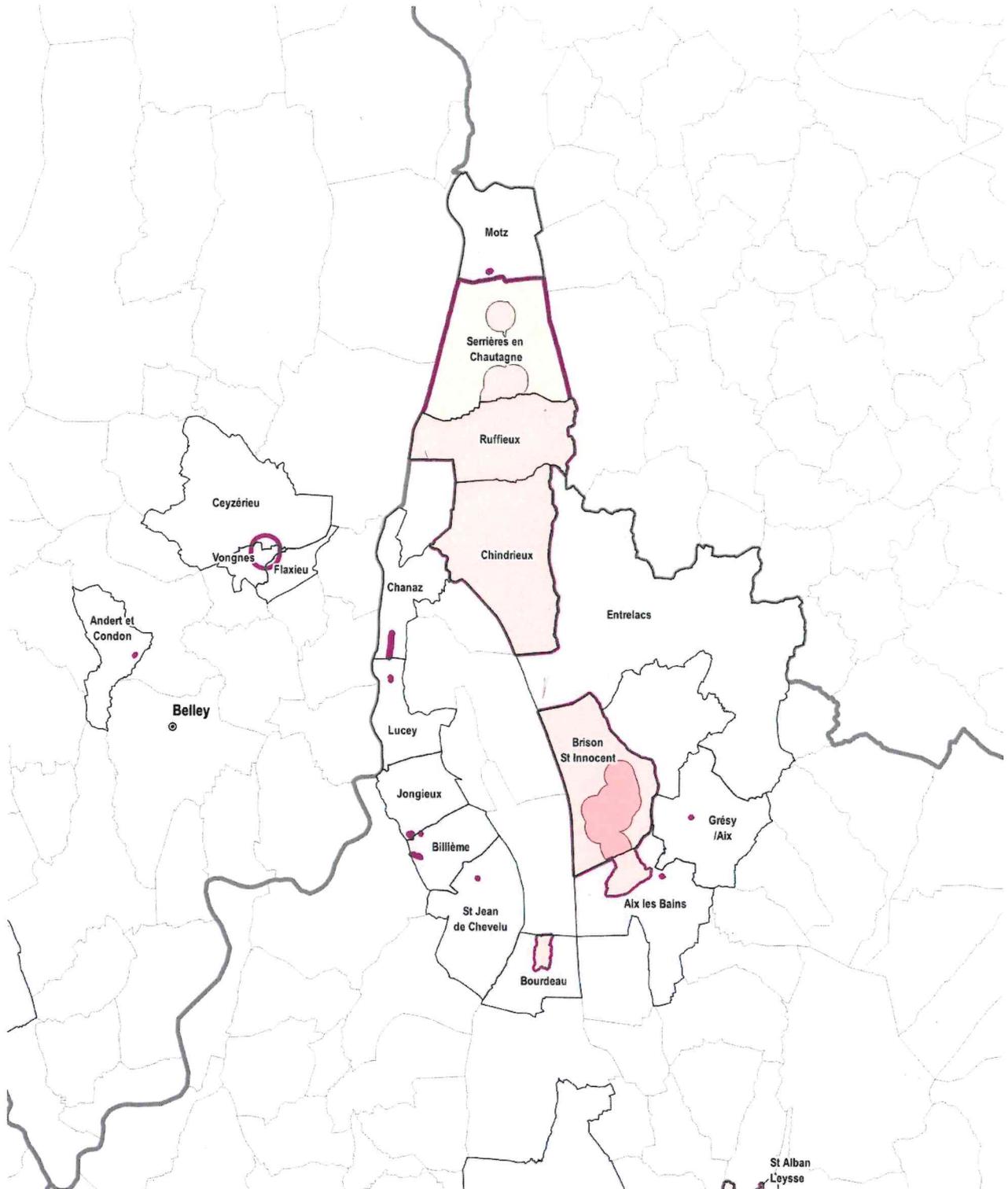


Zonages réglementaires		Limites administratives	
	Zone délimitée (ZD)		Département
	Zone 3 traitements obligatoires		Commune
	Zone 2 traitements obligatoires		Commune avec ZD au titre de l'essaimage
	Zone 1 traitement obligatoire		Surface en eau
	Pas de traitement obligatoire		

réf. : CB/2024/01744

Département de la Savoie : Zones délimitées et zones de traitement 2024
FLAVESCENCE DOREE - ZONES DELIMITÉES & ZONES DE TRAITEMENT 2024

Auvergne-Rhône-Alpes - Département : Savoie - Secteur : Nord



Zonages réglementaires		Limites administratives	
	Zone délimitée (ZD)		Département
	Zone 3 traitements obligatoires		Commune
	Zone 2 traitements obligatoires		Commune avec ZD au titre de l'essaiage
	Zone 1 traitement obligatoire		Surface en eau
	Pas de traitement obligatoire		